

L'Afrique peut contribuer à rendre le Conseil de sécurité plus efficace



Par : Roberto Morejón

Si l'annonce du Secrétaire général Antonio Guterres selon laquelle deux pays africains rejoindraient le Conseil de sécurité en tant que membres permanents se concrétise, il s'agirait d'un grand pas en avant vers la réforme de l'organe suprême de l'ONU, réclamée depuis longtemps et qui tarde à se concrétiser.

M. Guterres a déclaré en Afrique du Sud, où il était en visite, que cette adhésion se ferait avant la fin de son mandat.

Tant le secrétaire général que les dirigeants et les gouvernements du continent dit "noir" ont exigé sa présence au Conseil de sécurité de l'ONU afin de réparer en partie une injustice.

Le Sud mondial considère que l'absence des membres permanents d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que des pays en développement d'Asie, est injuste.

Ils devraient participer aux décisions pertinentes prises par le Conseil de sécurité des Nations unies, qui compte à ce jour 15 membres, dont cinq ont un siège permanent et un droit de veto, les autres étant ajoutés sur une base rotative.

Il est impératif de rechercher une composition plus équilibrée de cet organe afin de remédier à la sous-représentation des nations du Sud, qui constituent une grande partie des membres des Nations unies.

L'Afrique et d'autres pays plaident en faveur d'une composition véritablement transparente, démocratique et représentative du Conseil de sécurité des Nations unies.

Il ne peut en être ainsi tant que le continent manque d'intégration, un scénario qui traîne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, lorsque la plupart des États africains restaient sous le joug du colonialisme et n'avaient pas voix au chapitre dans les affaires internationales.

En fait, la question de l'ajout de deux pays africains en tant que membres permanents du Conseil de sécurité est associée aux appels lancés de longue date par de nombreux intervenants en faveur de la démocratisation de cet appendice.

Plus d'un gouvernement demande la fin de l'ingérence du Conseil dans les questions qui ne relèvent pas de sa compétence, en particulier celles qui relèvent du mandat de l'Assemblée générale.

Une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, encore indéfinie, devrait lui permettre d'assumer sa responsabilité essentielle de maintien de la paix et de la sécurité sur la planète.

Une transformation complète et profonde incluant l'analyse du droit de veto reste à voir dans le contexte des changements globaux, mais au moins l'ajout de deux pays africains dans les sièges permanents devrait être considéré comme un pas positif.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/372220-lafrique-peut-contribuer-a-rendre-le-conseil-de-securite-plus-efficace>



Radio Habana Cuba